



RAPPORT FINANCIER INTERMEDIAIRE

1^{er} semestre 2019

INFORMATION REGLEMENTEE

Ce rapport est préparé conformément au prescrit de l'article 13 de l'Arrêté Royal du 14 novembre 2007.

Celyad publie son Rapport Financier Intermédiaire en français. La Société publie également une version anglaise de ce Rapport. Si des différences d'interprétation devaient exister entre les versions française et anglaise de ce Rapport, la version française prévaudrait.

Sommaire

Déclarations prévisionnelles	3
1. RAPPORT DE GESTION INTERMEDIAIRE	4
1.1. Commentaires et analyses du management sur la situation financière et du résultat d'exploitation....	4
1.2. Risques et incertitudes	7
2. ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES RESUMES ET CONSOLIDES, NON AUDITES – POUR LA PÉRIODE DE 6 MOIS CLÔTURÉE AU 30 JUIN 2019	9
2.1. Etat intermédiaire consolidé de la situation financière	9
2.2. Etat intermédiaire consolidé du résultat global	10
2.3. Etat intermédiaire consolidé des variations des capitaux propres.....	11
2.4. Etat intermédiaire consolidé des flux de trésorerie.....	12
2.5. Notes relatives aux états financiers intermédiaires résumés et consolidés, non audités – pour la période de 6 mois clôturée au 30 juin 2019	13
2.5.1. Information générale.....	13
2.5.2. Base de préparation et principales règles d'évaluation	13
2.5.3. Segments opérationnels	15
2.5.4. Engagements hors bilan.....	17
2.5.5. Dépenses en capital	17
2.5.6. Résultat d'exploitation.....	17
2.5.7. Liquidités et ressources financières	19
2.5.8. Actifs incorporels	20
2.5.9. Créances commerciales et autres créances	20
2.5.10. Situation de trésorerie	20
2.5.11. Capital et prime d'émission	21
2.5.12. Avances récupérables.....	21
2.5.13. Dettes commerciales et autres passifs courants	21
2.5.14. Juste valeur des instruments financiers.....	22
2.5.15. Contrats de location.....	23
2.5.16. Opérations avec des parties liées	23
2.5.17. Evénements survenus après la date de clôture	24
3. DECLARATION DE RESPONSABILITE	25
4. RAPPORT DU COMMISSAIRE	26
CALENDRIER FINANCIER ET CONTACTS CHEZ CELYAD	27

Déclarations prévisionnelles

En plus des faits historiques ou des déclarations de condition actuelle, le présent rapport présente des déclarations prévisionnelles à propos des échéances relatives au développement futur des affaires et des dates d'assemblée générale des actionnaires, y compris des déclarations sur la sécurité et la faisabilité potentielle de la thérapie cellulaire CYAD-01, y compris les essais précliniques et cliniques actuels et prévus pour les produits candidats de Celyad; le potentiel clinique et commercial de ces produits candidats et l'adéquation des ressources financières de Celyad; le portefeuille de propriété intellectuelle de Celyad, y compris les plans s'y rapportant; les attentes de Celyad concernant ses collaborations stratégiques et ses accords de licence avec des tiers, dont Novartis, Celdara Medical, Dartmouth College et Horizon, et l'impact potentiel de ces collaborations sur la situation financière future de Celyad, les résultats de ses opérations et les perspectives d'affaires; et les liquidités attendues de Celyad, qui reflètent les attentes et les projections actuelles de Celyad concernant les événements futurs et impliquent certains risques, incertitudes et d'autres facteurs connus et inconnus qui pourraient faire en sorte que les résultats ou événements réels diffèrent sensiblement de ceux exprimés ou implicites par les énoncés prospectifs.

Ces déclarations prévisionnelles doivent par ailleurs être considérées à la lumière de facteurs et risques importants pouvant déboucher sur des résultats ou événements réels sensiblement différents des prévisions, ceci incluant les risques liés à la conduite d'essais cliniques : le risque que la sécurité, la bioactivité, la faisabilité et/ou l'efficacité démontrées dans les études cliniques précoces ou précliniques ne soient pas répétées dans les études suivantes ; notre capacité à assurer adéquatement la production de nos produits candidats dans les études cliniques conduites par Celyad, y inclus la production du nombre désiré de cellules T selon les protocoles cliniques, ainsi que la capacité de Celyad d'améliorer et d'automatiser le processus de production à l'avenir ; les risques associés au dépôt dans les temps et agrément de tous dossiers d'autorisation administrative, lancement et achèvement satisfaisants d'études cliniques, dont les études cliniques de Phase I sur programme CYAD-01, résultats cliniques complémentaires validant le recours aux cellules souches autologues adultes pour le traitement de l'insuffisance cardiaque ischémique et la thérapie cellulaire autologue CAR-T afin de traiter les maladies cancéreuses, conformité à tous types d'exigences réglementaires et autres, et intervention d'organismes réglementaires et autres instances gouvernementales, obtention, maintien et protection de la propriété intellectuelle, capacité de Celyad à se prémunir de contrefaçons en faisant prévaloir ses brevets et à défendre son portefeuille de brevets contre toute contestation de tiers, concurrence d'autres entreprises mettant au point des produits à des fins comparables, capacité de Celyad à gérer ses dépenses d'exploitation, capacité de Celyad à obtenir des fonds supplémentaires pour financer ses activités et établir et maintenir ses alliances commerciales stratégiques et à prendre de nouvelles initiatives commerciales.

Une liste et une description plus complète de ces risques, incertitudes et autres risques potentiels peuvent être trouvée dans les rapports et prospectus déposés par Celyad auprès de la Securities and Exchange Commission, et notamment dans le rapport annuel 20-F déposé à la SEC le 5 avril 2019, ainsi que dans les autres rapports et prospectus publiés par Celyad. Au vu de l'existence de ces incertitudes, il est conseillé de traiter ces déclarations prévisionnelles avec circonspection. Ces déclarations prévisionnelles sont uniquement valables au jour du présent rapport, et les résultats réels de Celyad pourraient différer de ceux exprimés explicitement ou implicitement dans ces déclarations prévisionnelles. Celyad n'est aucunement dans l'obligation de mettre à jour ces déclarations prévisionnelles dans le présent rapport qui reflèteraient un changement de ses estimations un changement des conditions ou circonstances d'un événement, ou cet événement en tant que tel, et sur lesquels ces déclarations seraient basées, sous réserve d'une obligation légale ou réglementaire lui imposant de le faire.

1. RAPPORT DE GESTION INTERMEDIAIRE

1.1. Commentaires et analyses du management sur la situation financière et du résultat d'exploitation

Cet exposé et cette analyse du management sont conçus pour vous fournir une explication narrative des états financiers résumés et consolidés intermédiaires de Celyad SA. Ce document doit être lu à la lumière des informations financières non auditées et des commentaires joints dans ce rapport financier intermédiaire et des informations financières auditées et des commentaires joints dans le rapport annuel de 2018, disponible sur le site internet de la société.

Tous les montants mentionnés dans ce rapport concernent les périodes de six mois clôturées les 30 juin 2019 et 2018 et sont extraits de nos états financiers intermédiaires résumés et consolidés. Les états financiers intermédiaires résumés et consolidés ont été préparés conformément aux normes internationales d'information financière (IFRS), émises par l'International Accounting Standards Board (IASB) ainsi que conformément aux normes IFRS telles qu'adoptées par l'Union Européenne, et suivant la norme IAS 34 « Information financière intermédiaire ».

À l'exception des faits historiques que contient le présent rapport financier intermédiaire, les thèmes qu'il aborde peuvent être considérés comme des déclarations prévisionnelles qui impliquent certains risques et certaines incertitudes. Nous faisons de telles déclarations prévisionnelles dans le cadre des dispositions de la « règle refuge » de la loi américaine Private Securities Litigation Reform Act de 1995 et d'autres lois fédérales relatives aux instruments financiers. Dans le présent rapport financier intermédiaire, l'usage de mots comme « estime », « prévoit », « espère », « a l'intention », « planifie », « cherche à », « évalue », « peut », « sera », « pourrait », « continuera », « nous pensons », « nous avons l'intention » ou d'autres expressions similaires (de même que d'autres mots ou expressions faisant référence à des conditions, des circonstances ou des événements futurs) vise à identifier des déclarations prévisionnelles. Nous vous rappelons que les déclarations prévisionnelles ne sont pas des garanties de performances futures et que nos résultats d'exploitation effectifs, notre situation financière, notre liquidité financière et l'évolution du secteur dans lequel nous sommes actifs peuvent différer substantiellement des déclarations prévisionnelles reprises dans le présent rapport financier intermédiaire. En outre, même si nos résultats d'exploitation, notre situation financière, notre liquidité financière et l'évolution du secteur dans lequel nous sommes actifs s'avèrent en ligne avec les déclarations prévisionnelles du présent rapport financier intermédiaire, ils peuvent ne pas être prédictifs de résultats ou de développements futurs. Nous conseillons aux lecteurs de ne pas accorder une confiance excessive aux déclarations prévisionnelles que nous faisons et qui ne sont valables qu'à la date où elles sont faites.

Les facteurs qui peuvent causer ou contribuer à ces différences comprennent ceux évoqués ci-dessous et ailleurs dans le présent rapport financier intermédiaire, particulièrement dans les rubriques « Risques et incertitudes » et « Déclarations prévisionnelles ».

Cet exposé et cette analyse sont datés de la date de ce rapport. Nous déclinons toute obligation de publier une quelconque mise à jour ou révision relative aux déclarations prévisionnelles pour refléter un changement de nos estimations quant aux conditions, aux circonstances ou aux événements sur lesquels ces déclarations seraient basées ou qui pourraient affecter la probabilité que les résultats effectifs diffèrent de ceux exposés dans les déclarations prévisionnelles, sous réserve d'une obligation légale nous imposant de le faire.

Aperçu

Celyad est une société biopharmaceutique de stade clinique spécialisée dans le développement de thérapies candidates CAR-T autologues et allogéniques, et met son expertise en ingénierie cellulaire au service du cancer. Notre plateforme basée sur l'ingénierie des lymphocytes T-CAR (ou « CAR-T cells ») permet de modifier les lymphocytes T afin de leur faire exprimer à leur surface un récepteur de Cellules Tueuses Naturelles (ou « Natural Killer cells ») leur conférant ainsi la capacité de reconnaître de multiples ligands tumoraux. Cette plateforme a le potentiel de générer des produits candidats pour traiter un grand nombre de cancers solides et cancers du sang. Les travaux de recherche préclinique sous-tendant cette technologie ont été originellement conduits par le Dr. Charles Sentman au Dartmouth College et ont fait l'objet de nombreuses publications de la littérature scientifique évaluées par des pairs.

Le récepteur NKG2D (ou « Natural Killer Group 2D ») est l'un de ces récepteurs ; il est mobilisé dans notre produit candidat le plus avancé, CYAD-01, une thérapie CAR-T autologue, actuellement évaluée dans plusieurs essais cliniques de phase 1 afin de tester son innocuité et activité clinique dans le cadre du traitement de la Leucémie Myéloïde Aiguë réfractaire/récurrente (LMA r/r) et du Cancer Colorectal métastatique (mCRC). CYAD-01 induit la mort cellulaire suite à la liaison du récepteur NKG2D à n'importe lequel de ses huit ligands naturels (ie, MICa/B et ULBP 1-6)

De plus, les données précliniques suggèrent que les modes d'action de CYAD-01 sont multiples et vont au-delà de l'élimination des cellules tumorales par induction de leur mort. En effet, CYAD-01 aurait la capacité d'inhiber les mécanismes permettant aux tumeurs d'échapper au système immunitaire et pourrait également participer à recruter et activer les cellules immunitaires antitumorales ainsi que compromettre l'approvisionnement en sang des tumeurs.

Ces mécanismes promeuvent l'induction du système d'immunité acquise, soit le développement d'une mémoire immunitaire à long terme contre des antigènes tumoraux spécifiques de la tumeur ciblée.

Dans le contexte de la LMA r/r, CYAD-01 est actuellement évalué sous plusieurs conditions dans différents essais cliniques de Phase I: (i) l'essai THINK où CYAD-01 est infusé selon différents calendriers mais en dehors de tout pré-traitement de chimiothérapie et, (ii) l'essai DEPLETHINK où CYAD-01 est infusé suite à un traitement de préconditionnement de

chimiothérapie de cyclophosphamide et fludarabine (CyFlu), régime de préconditionnement typiquement utilisé dans d'autres essais de thérapies CAR-T pour le traitement de tumeurs hématologiques.

CYAD-01 est aussi évalué dans le traitement du mCRC dans les essais cliniques de Phase 1 THINK (avec ou sans chimiothérapie de préconditionnement CyFlu) et SHRINK (administration concomitante de FOLFOX).

En parallèle, Celyad développe aussi CYAD-101, un traitement allogénique (dérivé d'un donneur) et non génétiquement modifié de type expérimental, en cours d'évaluation dans le cadre d'une étude de Phase1 alloSHRINK pour le traitement des patients atteints de mCRC.

Pour de plus amples détails sur notre stratégie de développement clinique, merci de vous reporter à la section « Notre pipeline » de notre site internet (<https://www.celyad.com/fr/our-pipeline>).

Faits importants du second trimestre 2019

- En juin, la Société a présenté un rapport d'étape de la stratégie de son programme autologue de traitement de la leucémie myéloïde aiguë réfractaire/récidivante (LMA r/r) et du syndrome myélodysplasique (MDS), incluant le fait que la Food and Drug Administration américaine (FDA) a accepté la proposition de la Société d'utiliser le procédé de production OptimAb pour CYAD-01 sous l'autorisation Investigational New Drug (IND) actuelle.

Le procédé de production OptimAb est basé sur un temps de culture cellulaire réduit à 8 jours et comprend un inhibiteur sélectif de PI3K. Ainsi, le produit obtenu est enrichi en cellules T dans un état de différenciation précoce proche de celui des cellules mémoire tout en maintenant un niveau élevé de fiabilité de fabrication nécessaire afin de soutenir le développement clinique.

Les données précliniques indiquent que la production de CYAD-01 selon le procédé OptimAb améliore son activité antitumorale dans un modèle agressif de LMA en comparaison de CYAD-01 produit selon le procédé de fabrication antérieur.

À la suite d'une évaluation supplémentaire du programme LMA r/r et MDS pour CYAD-01, Celyad prévoit de traiter le premier patient avec CYAD-01 produit selon le procédé OptimAb dans la cohorte 3 (300 millions de cellules) de l'essai clinique de phase 1 DEPLETHINK.

- La Société a aussi annoncé que la FDA a accepté la demande d'IND pour CYAD-02, un candidat CAR-T NKG2D autologue de nouvelle génération, permettant le démarrage de son développement chez l'homme. CYAD-02 utilise la technologie shRNA pour cibler les ligands MICA et MICB du récepteur NKG2D. Un unique shRNA module l'expression de ces deux ligands, ce qui se traduit par une augmentation de la prolifération in vitro, de la prise de greffe in vivo et de l'activité antitumorale des cellules CAR-T. CYAD-02 incorpore également le procédé de fabrication OptimAb.

Mise à jour du pipeline

CYAD-01 – Autologous NKG2D-based CAR-T

Le produit candidat le plus avancé de la Société, CYAD-01, continue de progresser dans les essais cliniques de phase 1 THINK et DEPLETHINK dans le cadre du traitement de la LMA r/r et du MDS. En Juin, Celyad a présenté des données préliminaires au congrès de l'EHA (European Hematology Association) montrant dans la cohorte 10 de l'essai THINK qu'un schéma posologique plus dense de CYAD-01 sans préconditionnement (optimisation du calendrier) était bien toléré et a permis une meilleure prise de greffe des cellules CAR-T dans le temps en comparaison d'infusions de CYAD-01 sans préconditionnement toutes les 2 semaines. A cette même occasion, la Société a rapporté qu'une infusion unique d'une faible dose de CYAD-01 (100 millions de cellules) après un traitement de préconditionnement à base des agents chimiothérapeutiques cyclophosphamide et de fludarabine (ou CyFlu) était bien toléré et conduisait à une meilleure prise de greffe dans le temps des cellules CAR-T en comparaison au segment d'augmentation de dose de l'essai clinique THINK.

En juillet, la Société a également présenté une mise à jour de CYAD-01 dans le cadre du traitement du cancer colorectal métastatique (CCRM) au 21^{ème} congrès mondial sur le cancer gastro-intestinal (World Congress on Gastrointestinal Cancer, WCGIC) de l'ESMO (European Society for Medical Oncology) à Barcelone. Le Professeur Eric Van Cutsem de l'Hôpital Universitaire de Leuven (Universitair Ziekenhuis Leuven) a présenté des données préliminaires de l'essai de phase 1 en cours évaluant l'innocuité et l'activité clinique de CYAD-01 infusé concomitamment à FOLFOX pour le traitement du CCRm (SHRINK). Les données de l'essai montrent que le régime est généralement bien toléré et les premières observations montrent un contrôle de la maladie.

CYAD-101 – CAR-T NKG2D allogénique

Le produit candidat de stade clinique de Celyad, CYAD-101, thérapie première de sa classe sans édition de gène continue de progresser dans l'essai de phase 1 alloSHRINK. Lors du 21^e WCGIC, la Société a également présenté des données préliminaires de l'étude de phase 1 en cours alloSHRINK évaluant l'innocuité et l'activité clinique de CYAD-101 infusé à des patients atteints de CCRm réfractaire/récidivant concomitamment à la chimiothérapie FOLFOX.

Les données préliminaires ne montrent aucune preuve clinique de la maladie du greffon contre l'hôte (GvHD) après administration du candidat médicament allogénique CYAD-101. De plus, une activité antitumorale encourageante a été observée chez un patient présentant une réponse partielle (RP) et trois patients présentant une stabilisation de la maladie (SD) au mois 3.

Série CYAD-200 – CAR-Ts allogéniques mobilisant la technologie shRNA

La Société poursuit le développement de sa plateforme propriétaire allogénique sans modification de gène basée sur le shRNA SMARTvector et progresse vers les applications IND de la série CYAD-200, candidats CAR-T allogéniques basés sur le shRNA, incluant CYAD-211, le CAR-T ciblant BCMA (B-cell maturation antigen) dans le cadre du traitement du myélome multiple.

Prochaines étapes clés

- Premier patient traité par CYAD-01 (300 millions de cellules) en utilisant le procédé de production OptimAb dans l'étude de phase 1 DEPLETHINK attendu pour fin septembre
- Résultats de la cohorte 11 de l'étude THINK (optimisation de calendrier) et de la cohorte 3 de l'essai clinique de phase 1 DEPLETHINK évaluant CYAD-01 produit selon un procédé de fabrication utilisant mAb dans la LMA r/r et le MDS anticipés d'ici à la fin de l'année 2019
- Résultats additionnels de l'étude de phase 1 d'augmentation de dose alloSHRINK évaluant CYAD-101 pour le traitement du CCRm anticipés d'ici à la fin de l'année 2019
- Début de l'étude de phase 1 à doses croissantes évaluant CYAD-02 après chimiothérapie de préconditionnement pour le traitement de la LMA r/r et du MDS attendu début 2020
- Soumission de l'application IND de CYAD-211 (thérapie CAR-T allogénique candidate basée sur le shRNA visant BCMA) pour le traitement de patients atteints de myélome multiple anticipé au cours de la première moitié de 2020

Résultats financiers - premier semestre 2019

Sélection de chiffres financiers clés (€ millions)	30 juin 2019 (6 mois)	30 juin 2018 (6 mois)	31 décembre 2018 (12 mois)
Revenus	-	2,5	3,1
Frais de recherche & développement	(12,7)	(11,1)	(23,6)
Frais généraux & administratifs	(4,5)	(5,5)	(10,4)
Autres produits/(charges)	1,3	(4,7)	(7,3)
Perte opérationnelle	(15,9)	(18,8)	(38,2)
Perte de la période/exercice	(16,0)	(18,5)	(37,4)
Trésorerie nette utilisée dans les activités opérationnelles	(16,1)	(13,9)	(27,2)
Situation de trésorerie¹	33,7	62,4	49,7

Les accords de licence et de collaboration de la société n'ont pas généré de chiffre d'affaires au cours du premier semestre 2019 en comparaison des €2,5 millions comptabilisés lors du premier semestre 2018. Les frais de recherche et développement ont atteint €12,7 millions au premier semestre 2019, soit une augmentation de €1,6 million par rapport au premier semestre 2018 en raison, d'une part, de la croissance des dépenses consacrées à nos études cliniques clés relatives aux produits candidats CYAD-01 et CYAD-101 et, d'autre part, à l'augmentation des dépenses consacrées au développement de notre plateforme allogénique de nouvelle génération shRNA (la série des produits candidats CYAD-200). Sur la même période, les frais généraux et administratifs se sont élevés à €4,5 millions pour le premier semestre 2019, soit une diminution de €1,0 million par rapport au premier semestre 2018, principalement sous l'effet de la diminution des frais liés aux paiements fondés sur actions (charge non décaissée) et de la baisse des honoraires de consultance sur la période.

La rubrique autres produits / autres charges comprend principalement des charges non décaissées liées à la réévaluation du passif exigée par les normes internationales d'information financière (IFRS) pour l'avancement des candidats CAR-T de la société basés sur NKG2D. A cet égard, l'entreprise a enregistré un gain net de €0,4 millions pour le premier semestre 2019, contre une perte nette de 3,9 millions € pour le premier semestre 2018.

Par conséquent, la perte de l'entreprise sur la période a diminué pour s'établir à €16,0 millions au premier semestre 2019, contre €18,5 millions pour le premier semestre de 2018.

La consommation nette de trésorerie liée aux activités d'exploitation, qui exclut les charges non décaissées, s'élève à €16,1 millions pour le premier semestre de l'année 2019, contre €13,9 millions d'euros pour le premier semestre de 2018, sous l'effet de l'augmentation des dépenses en recherche & développement décrite ci-dessus.

¹ La « situation de trésorerie » est une mesure alternative de la performance déterminée en ajoutant les placements à court terme et la trésorerie et les équivalents de trésorerie à partir de la situation financière préparée conformément aux IFRS.

La situation de trésorerie de l'entreprise s'élevait à €33,7 millions au 30 juin 2019, contre €49,7 millions d'euros au 31 décembre 2018.

Financement des besoins opérationnels

Après avoir dûment examiné les budgets détaillés et les prévisions de trésorerie pour les exercices 2019 et 2020, le conseil d'administration considère que le financement des activités opérationnelles de l'entreprise est assuré a minima pour les 12 prochains mois à compter de la date du bilan, et, par conséquent, que la préparation des états financiers intermédiaires selon les principes de continuité de l'exploitation est appropriée. La Société confirme par ailleurs ses prévisions antérieures selon lesquelles la situation de trésorerie existante devrait être suffisante pour financer les dépenses d'exploitation et en capital, compte tenu du périmètre d'activité actuel, jusqu'à la mi-2020. Nous avons établi cette dernière estimation sur la base d'hypothèses qui pourraient s'avérer inadéquates et nous pourrions utiliser nos ressources financières plus rapidement que prévu. Dans tous les cas, nous aurons besoin de capitaux supplémentaires pour poursuivre nos activités précliniques et cliniques, obtenir les autorisations réglementaires et commercialiser nos produits candidats.

1.2 Risques et incertitudes

Les risques et incertitudes décrits ci-dessous sont les facteurs de risque significatifs, qui nous sont actuellement connus et qui nous sont propres. Si l'un de ces risques se matérialise, notre activité, notre situation financière ou nos résultats d'exploitation pourraient en être affectés :

- La Société est fortement dépendante d'une autorisation réglementaire concernant la commercialisation de ses produits candidats (y inclus le CYAD-01), tant aux États-Unis qu'en Europe, ainsi que du succès commercial subséquent de ces produits candidats, qui tous deux pourraient ne jamais se produire.
- L'essai THINK est en cours, et n'est pas terminé. Le succès initial de l'essai clinique THINK peut ne pas être représentatif des résultats obtenus en fin d'étude. Par ailleurs, le succès enregistré au début d'essais cliniques peut ne pas être un indicateur de résultats d'essais ultérieurs.
- Au cours de précédents essais cliniques impliquant des immunothérapies par cellules T, certains patients ont dû faire face à d'importants effets indésirables. Notre principal produit candidat, le CYAD-01, peut avoir des effets similaires ou afficher d'autres propriétés susceptibles d'arrêter son développement clinique, d'empêcher son approbation par les instances de régulation, de limiter son potentiel de commercialisation ou d'avoir d'importantes conséquences négatives.
- Notre produit candidat CYAD-01 constitue une nouvelle approche du traitement du cancer, qui induit d'importants défis à relever.
- La Société n'a pas encore finalisé son programme de développement clinique concernant le CYAD-01 (LMA et CRC). La FDA et les autres instances de régulation étrangères peuvent ne pas accepter ses propositions de protocoles concernant ces essais cliniques, ce qui entraînerait des retards.
- Il se peut que nous connaissions des retards conséquents dans nos études cliniques ou que nous ne parvenions pas à démontrer la sécurité et l'efficacité à la satisfaction des autorités réglementaires compétentes.
- Nos produits candidats pourraient provoquer des effets secondaires indésirables ou posséder d'autres propriétés qui pourraient interrompre leur développement clinique, empêcher leur approbation réglementaire, limiter leur potentiel commercial ou donner lieu à des conséquences négatives significatives.
- Le développement clinique est un processus long et onéreux dont l'issue est incertaine et les résultats d'études et d'essais antérieurs ainsi que les données en provenance d'analyses intermédiaires des essais cliniques en cours peuvent ne pas être indicatifs des résultats d'essais ultérieurs. L'échec clinique peut survenir à n'importe quelle étape du développement clinique.
- La Société peut être confrontée à une concurrence et à des évolutions technologiques importantes susceptibles de limiter, voire d'éliminer les débouchés commerciaux de ses produits candidats.
- Le niveau de prix, les possibilités et le niveau de remboursement adéquat par des tiers payants, notamment les compagnies d'assurance, les organismes publics ou autres payeurs de soins de santé, sont incertains et pourraient nuire à la capacité de la Société à dégager des marges compensant ses frais d'exploitation.
- Les thérapies cellulaires reposent sur la disponibilité de matières premières spécifiques qui pourraient ne pas être à la disposition de la Société ou ne pas l'être à des conditions acceptables.
- La Société est dépendante d'accord de licence de droits intellectuels de tiers et la résiliation de certaines de ces licences pourrait impliquer la perte significative de droits, pouvant préjudicier ses activités.
- La Société a encouru des pertes nettes pour chaque période depuis sa création et prévoit d'encourir de nouvelles pertes nettes dans le futur.
- La Société pourrait avoir besoin de financements additionnels importants qui ne soient pas disponibles dans des délais acceptables au moment requis.

Cette liste n'est pas exhaustive et nous vous recommandons de lire l'analyse détaillée des risques auxquels le Groupe fait face dans le rapport annuel de 2018 déposé auprès de la SEC selon le format 20-F le 5 avril 2019, ainsi que dans les autres rapports publiés par Celyad.

2. ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES RESUMES ET CONSOLIDES, NON AUDITES – pour la période de 6 mois clôturée au 30 juin 2019

2.1. Etat intermédiaire consolidé de la situation financière ^[1]

€ '000	Notes	Pour l'exercice clôturé le	Pour l'exercice clôturé le
		30 juin	31 décembre
		2019	2018
ACTIFS NON COURANTS		45.883	42.607
Immobilisations incorporelles	2.5.8	36.087	36.164
Immobilisations corporelles		5.525	3.014
Créances commerciales et autres créances non courantes	2.5.9	2.415	1.743
Autres actifs non courants		1.856	1.687
ACTIFS COURANTS		35.475	51.692
Créances commerciales et autres créances	2.5.9	398	367
Autres actifs courants		1.408	1.585
Placements de trésorerie	2.5.10	0	9.197
Trésorerie et équivalents de trésorerie	2.5.10	33.668	40.542
TOTAL ACTIFS		81.358	94.299
FONDS PROPRES	2.3	40.919	55.589
Capital social	2.5.11	41.553	41.553
Primes d'émission	2.5.11	33.862	206.149
Autres réserves		26.960	25.667
Pertes reportées		(61.456)	(217.778)
PASSIFS NON COURANTS		31.524	29.063
Emprunts bancaires		91	229
Passif locatif	2.5.15	3.399	652
Avances à rembourser	2.5.12	3.122	2.864
Contreparties éventuelles à payer et autres passifs financiers	2.5.14	24.781	25.187
Avantages postérieurs à l'emploi		131	131
PASSIFS COURANTS		8.916	9.647
Emprunts bancaires		277	281
Passif locatif	2.5.15	1.167	484
Avances à rembourser	2.5.12	344	276
Dettes commerciales	2.5.13	5.439	5.916
Autres passifs courants	2.5.13	1.690	2.690
TOTAL DU PASSIF ET FONDS PROPRES		81.358	94.299

^[1] Les états financiers intermédiaires résumés sont des états financiers non audités, soumis à une revue limitée effectuée par le commissaire de la société.

Les notes explicatives en annexe font partie intégrante de ces états financiers consolidés.

2.2. Etat intermédiaire consolidé du résultat global^[1]

€ '000	Notes	Pour les 6 mois se clôturant au 30 juin	
		2019	2018
Chiffre d'affaires	2.5.6	-	2.518
Coût des ventes		-	-
Marge Brute	2.5.6	-	2.518
Frais de recherche et développement		(12.706)	(11.136)
Frais généraux et administratifs		(4.506)	(5.457)
Autres produits		1.311	708
Autres charges		(49)	(5.424)
Perte opérationnelle - EBIT	2.5.6	(15.950)	(18.791)
Produits financiers		244	337
Charges financières		(259)	(5)
Perte avant impôts	2.5.6	(15.965)	(18.459)
Charges d'impôts		-	-
Perte de l'exercice^[2]		(15.965)	(18.459)
Perte par actions diluées et non diluées (in €)	2.5.6	(1,34)	(1,79)
Autres éléments du résultat global		-	-
Eléments qui ne seront pas reclassés au compte de résultats		-	-
Réévaluation des obligations de pensions, net d'impôts		-	-
Eléments susceptibles d'être reclassés en compte de résultats		3	(1.195)
Ecart de conversion		3	(1.195)
Autres éléments du résultat global de l'exercice, net d'impôts		3	(1.195)
Perte globale totale de l'exercice		(15.962)	(19.654)
Perte globale totale de l'exercice attribuable aux actionnaires^[2]		(15.962)	(19.654)

^[1] Les états financiers intermédiaires résumés sont des états financiers non audités, soumis à une revue limitée effectuée par le commissaire de la société.

^[2] Pour les périodes comptables présentées, le Groupe ne consolide pas d'intérêt minoritaire et les pertes de la période sont entièrement attribuables aux actionnaires de la société mère.

Les notes explicatives en annexe font partie intégrante de ces états financiers consolidés.

2.3. Etat intermédiaire consolidé des variations des capitaux propres^[1]

(€'000)	Capital social	Primes d'émission	Autres réserves	Pertes reportées	Total des Capitaux Propres
Solde au 1er janvier 2018	34.337	170.297	23.322	(180.421)	47.535
Augmentation de capital	7.204	38.936	-	-	46.140
Coûts des augmentations du capital	-	(3.141)	-	-	(3.141)
Exercices de warrants	12	-	-	-	12
Paiements fondés sur des actions	-	56	1.737	-	1.793
Montant total des transactions effectuées avec les actionnaires, comptabilisées directement dans les capitaux propres	7.216	35.851	1.737	-	44.804
Perte de l'année	-	-	-	(18.459)	(18.459)
Ecart de conversion	-	-	(1.194)	-	(1.194)
Réévaluation des obligations de pensions	-	-	-	-	-
Perte totale globale de l'exercice	-	-	(1.194)	(18.459)	(19.653)
Solde au 30 juin 2018	41.553	206.148	23.863	(198.880)	72.684
Solde au 1er janvier 2019	41.553	206.149	25.667	(217.778)	55.589
Augmentation de capital	-	-	-	-	-
Coûts des augmentations du capital	-	-	-	-	-
Exercices de warrants	-	-	-	-	-
Paiements fondés sur des actions	-	-	1.291	-	1.291
Montant total des transactions effectuées avec les actionnaires, comptabilisées directement dans les capitaux propres	-	-	1.291	-	1.291
Perte de l'exercice	-	-	-	(15.965)	(15.965)
Réduction des primes d'émission par absorption des pertes	-	(172.287)	-	172.287	(0)
Ecart de conversion	-	-	3	-	3
Réévaluation des obligations de pensions	-	-	-	-	-
Perte totale globale de l'exercice	-	(172.287)	3	156.322	(15.962)
Solde au 30 juin 2019	41.553	33.862	26.960	(61.456)	40.919

^[1] Les états financiers intermédiaires résumés sont des états financiers non audités, soumis à une revue limitée effectuée par le commissaire de la société.

Les notes explicatives en annexe font partie intégrante de ces états financiers consolidés.

2.4. Etat intermédiaire consolidé des flux de trésorerie ^[1]

€ '000	Notes	Pour les 6 mois se clôturant au 30 juin	
		2019	2018
Flux de trésorerie résultant des activités opérationnelles			
Perte nette de l'exercice	2.2	(15.965)	(18.459)
Ajustements non monétaires			
Amortissement sur immobilisations incorporelles		81	33
Amortissement et dépréciations sur immobilisations corporelles		802	606
Paiement d'étape initial effectué en actions		-	(843)
Réévaluation de la juste valeur des contreparties éventuelles à payer et autres passifs financiers		(407)	2.987
Réévaluation des avances récupérables		13	886
Produits des avances récupérables et autres subsides		(517)	-
Perte sur cessions d'immobilisations corporelles		-	56
Charge de personnel non décaissée - Paiements fondés sur des actions		1.291	1.793
Avantages postérieurs à l'emploi		-	-
Variation du besoin en fonds de roulement			
Créances commerciales, autres créances et actifs (non) courants		(216)	(3.493)
Dettes commerciales, autres dettes (non) courantes		(1.145)	2.555
Flux de trésorerie net résultant des activités opérationnelles		(16.063)	(13.877)
Flux de trésorerie résultant des activités d'investissement			
Investissements en immobilisations corporelles		(215)	(528)
Investissements en immobilisations incorporelles		(4)	-
Cessions d'immobilisations		-	-
Produits des investissements nets dans les contrats de locations		112	-
Paiement d'étape liée à la dette pour contreparties éventuelles		-	-
Acquisition de placements de trésorerie		-	-
Produits des placements de trésorerie		9.197	10.653
Flux de trésorerie net résultant des activités d'investissements		9.090	10.125
Flux de trésorerie résultant des activités de financement			
Produits des emprunts bancaires		-	220
Remboursement des emprunts bancaires		(142)	(104)
Produits des contrats de locations		-	-
Remboursement des contrats de locations		(591)	(262)
Produit des émissions d'actions et exercice des warrants		-	43.011
Produit des avances récupérables et autres subsides		1.086	-
Remboursement des avances récupérables et autres subsides		(256)	-
Flux de trésorerie net résultant des activités de financement		96	42.865
Trésorerie nette et équivalents de trésorerie en début d'exercice			
Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	2.5.7	(6.876)	39.112
Incidence des écarts de conversion sur la trésorerie		1	20
Trésorerie nette et équivalents de trésorerie en fin d'exercice		33.668	62.385

^[1] Les états financiers intermédiaires résumés sont des états financiers non audités, soumis à une revue limitée effectuée par le commissaire de la société.

Les notes explicatives en annexe font partie intégrante de ces états financiers consolidés.

2.5. Notes relatives aux états financiers intermédiaires résumés et consolidés, non audités – pour la période de 6 mois clôturée au 30 juin 2019

2.5.1. Information générale

Celyad est une société biopharmaceutique spécialisée dans le développement de produits candidats CAR-T et utilise son expertise en ingénierie cellulaire pour cibler le cancer. La plateforme cellulaire CAR-T de Celyad a le potentiel de traiter une large gamme de tumeurs solides et hématologiques. Le principal produit autologue en oncologie de la société, CYAD-01 (CAR-T NKG2D) fait actuellement l'objet de plusieurs essais cliniques de phase 1 pour évaluer l'innocuité et l'activité clinique pour le traitement de tumeurs hématologiques, dont la leucémie myéloïde aiguë, et tumeurs solides, dont le mCRC. Celyad développe aussi CYAD-101, un traitement allogénique (dérivé d'un donneur) et non génétiquement modifié de type expérimental qui est en cours d'évaluation dans le cadre d'une étude de phase 1 pour le traitement des patients atteints de mCRC. Celyad SA a été fondée en 2007 sous le nom « Cardio3BioSciences ». Celyad est une société à responsabilité limitée (Société Anonyme) gouvernée selon la loi belge et dont les locaux sont enregistrés au Axis Parc, Rue Edouard Belin 2, B-1435 Mont-Saint-Guibert, Belgique (société numéro 0891.118.115). Les actions ordinaires de Celyad sont cotées sur Euronext Bruxelles et Euronext Paris, et ses American Depository Shares sont cotées sur le Nasdaq Global Market, toutes sous le symbole CYAD.

Celyad SA a été constituée le 24 juillet 2007 sous le nom de « Cardio3 BioSciences ». Celyad est une société anonyme de droit belge. Son siège social est établi à l'Axis Parc, Rue Édouard Belin12, à 1435 Mont-Saint-Guibert, Belgique (numéro d'entreprise 0891.118.115). Les actions ordinaires de la Société sont cotées sur les marchés boursiers NYSE Euronext Bruxelles et NYSE Euronext Paris, et les American Depository Shares (ADSs) de la Société sont cotés sur le NASDAQ Global market sous le symbole CYAD.

La société détient à 100% trois filiales (ensembles, « le Groupe ») localisées en Belgique (Biological Manufacturing Services SA) et aux Etats-Unis (Celyad Inc et Corquest Medical Inc).

Les états financiers intermédiaires résumés et consolidés ont été approuvés par le Conseil d'administration de la Société, en date du 22 août 2019. Ces états financiers ont fait l'objet d'une revue limitée par BDO Réviseurs d'Entreprise SCRL, le Commissaire de la Société, mais n'ont pas fait l'objet d'un audit plénier.

Le rapport intermédiaire est disponible gratuitement et sur demande à l'adresse mentionnée ci-dessus ou via le site Internet de la Société (<http://www.celyad.com/investors>).

2.5.2. Base de préparation et principales règles d'évaluation

Les états financiers intermédiaires résumés et consolidés de Celyad pour la période de six mois se clôturant au 30 juin 2019 (la "période intermédiaire") comprennent Celyad SA et ses filiales. Toutes les règles d'évaluation importantes utilisées pour la préparation des états financiers intermédiaires résumés et consolidés sont décrites ci-dessous.

2.5.2.1. Base de préparation pour le rapport financier intermédiaire

Les états financiers intermédiaires résumés et consolidés ont été préparés conformément aux normes internationales d'informations financières (IFRS), émises par l'IASB ainsi que conformément aux normes IFRS telles qu'adoptées par l'Union Européenne, et suivant la norme IAS 34 « Information financière intermédiaire ». Ils satisfont aux dispositions en matière de contenu et d'informations à fournir pour des états financiers résumés, définies dans la norme IAS 34, et, par conséquent, ne contiennent pas toutes les informations qui seraient requises pour la publication d'états financiers complets. Ils doivent dès lors être lus conjointement avec les états financiers annuels pour l'exercice clôturé le 31 décembre 2018.

La préparation des états financiers de la Société requiert que le management émette des jugements, des estimations et des hypothèses pouvant avoir une incidence sur les produits, les charges, les actifs et les passifs enregistrés, ainsi que sur les informations relatives aux passifs potentiels, au terme de la période intermédiaire. Le caractère incertain de ces hypothèses et estimations pourrait se traduire par des résultats nécessitant un ajustement substantiel, dans une période à venir, de la valeur comptable des éléments d'actif ou passif concernés. Les principaux risques relatifs à la période intermédiaire n'ont pas changé de façon substantielle de ceux mentionnés dans le rapport annuel 2018 et les autres publications effectuées depuis et déposés auprès de la SEC, tous disponibles sur le site Internet de la Société (<http://www.celyad.com/investors/regulated-information>).

Tous les états financiers et informations se rapportent à la période intermédiaire, sauf indication contraire.

Les états financiers intermédiaires résumés et consolidés sont présentés en milliers d'euros et toutes les valeurs sont arrondies au millier le plus proche (€'000), sauf indication contraire. Les montants publiés ont été arrondis au millier d'euros, ce qui peut être source de différences mineures dans les totaux et sous-totaux présentés dans les états financiers.

2.5.2.2. Nouvelles normes, interprétations et amendements

Les règles comptables adoptées lors de la préparation des états financiers intermédiaires résumés et consolidés correspondent à celles appliquées lors de l'exercice précédent et lors de la préparation des états financiers intermédiaires correspondants, à l'exception de l'adoption des nouvelles normes et interprétations détaillées ci-dessous.

Normes nouvelles et modifiées adoptées par le Groupe

Un certain nombre de normes nouvelles ou modifiées sont devenues applicables pour la première fois pour les périodes débutant le 1^{er} janvier 2019, et le groupe a dû modifier ses méthodes comptables à la suite de l'adoption de la norme IFRS 16 *Contrats de location*.

La norme IFRS 16 remplace les exigences actuelles en matière de comptabilisation des contrats de location et, en particulier, représente un changement important dans la comptabilisation et la présentation des contrats de location précédemment classés en tant que « contrats de location simple » au sens de la norme IAS 17, avec des actifs et des passifs supplémentaires devant figurer au bilan et une comptabilisation différente des coûts de location. Les détails des changements de méthodes comptables sont présentés ci-dessous.

Aucune autre norme ou interprétation nouvelle ou modifiée publiée par l'IASB et l'IFRIC qui s'appliqueront pour la première fois au cours d'exercices ultérieurs ne devraient avoir d'effet significatif sur le Groupe, étant donné qu'elles sont soit peu pertinentes au regard de ses activités, soit requièrent un traitement comptable qui est cohérent avec celui que le Groupe applique déjà dans ses règles d'évaluation comptable.

Ajustements comptabilisés lors de l'adoption de l'IFRS 16

Le groupe a adopté l'IFRS 16 rétrospectivement à compter du 1^{er} janvier 2019, mais n'a pas retraité les données comparatives pour l'exercice 2018, comme le permettent les dispositions transitoires spécifiques de la norme. Les reclassements et les ajustements résultant des nouvelles règles de traitement des contrats de location sont donc comptabilisés dans le bilan d'ouverture au 1^{er} janvier 2019.

À la date d'adoption, les passifs liés aux contrats de location étaient évalués à la valeur actualisée des paiements de loyers restants, actualisés au taux d'endettement marginal du Groupe au 1^{er} janvier 2019 (le taux moyen pondéré appliqué était de 7,5%). Les actifs liés au droit d'utilisation ont été évalués à un montant égal au passif du contrat de location à cette date. Le Groupe a ensuite décomptabilisé un actif en crédit-bail transféré à un sous-locataire en vertu d'un contrat de location-financement et a comptabilisé l'investissement net dans la sous-location, évalué en utilisant le même taux d'actualisation que celui utilisé pour évaluer le passif au titre du contrat en location principal.

Le Groupe a eu recours aux mesures de simplification suivantes lors de l'application de l'IFRS 16 aux contrats de location précédemment classés en tant que contrats de location simple au sens de la norme IAS 17 :

- application d'un taux d'actualisation unique à un portefeuille de contrats de location présentant des caractéristiques raisonnablement similaires ;
- exclusion des coûts directs initiaux de l'évaluation de l'actif comptabilisé au titre du droit d'utilisation à la date de première application ; et
- utilisation des connaissances acquises a posteriori, par exemple pour déterminer la durée d'un contrat de location qui contient des options de renouvellement ou de résiliation.

Le 1^{er} janvier 2019, le Groupe a comptabilisé un passif locatif supplémentaire de €3,9 millions principalement lié aux sièges sociaux ainsi qu'aux installations de recherche et développement et de production, ainsi qu'une augmentation des actifs liés au droit d'utilisation et des investissements nets en contrats de location de €3,0 millions et €0,9 millions, respectivement. Aucun effet sur le solde de pertes reportées n'a été enregistré au 1^{er} janvier 2019.

L'impact de la transition lors de l'adoption de l'IFRS 16 est détaillé comme suit :

(€'000)	
Engagements au titre de contrats de location simple présentés - 31 décembre 2018	2.912
Revenu minimum futur de sous-location compensé par le montant des engagements au titre de contrats de location simple précédemment communiqué ^[1]	1.078
Adaptation résultant d'un traitement différent des options d'extension	957
Actifs de faible valeur et contrats de location à court terme ^[2]	(137)
Engagements de location simple supplémentaires dans le champ d'application d'IFRS 16	4.810
Effet d'actualisation au taux d'emprunt marginal	(928)
Passif locatif comptabilisé sous IFRS 16 (actualisé) - 1 janvier 2019	3.882
Passif locatif à long terme comptabilisé sous IFRS 16 - 1 janvier 2019	3.208
Passif locatif à court terme comptabilisé sous IFRS 16 - 1 janvier 2019	674

^[1] Il s'agit d'un contrat de location immobilière dans lequel le Groupe agit en tant que bailleur intermédiaire entre un bailleur principal et un sous-locataire.

^[2] Exemptions du champ d'application d'IFRS 16, comme indiqué ci-dessus.

Comptabilisation des contrats de location selon IFRS 16

Le Groupe loue divers bureaux, installations, voitures et équipements informatiques.

Jusqu'à l'exercice 2018, les contrats de location d'immobilisations corporelles étaient classés en tant que contrats de location financement ou contrats de location simple. Les paiements effectués au titre de contrats de location simple (nets de tout incitant reçu du bailleur) étaient imputés en résultat sur une base linéaire sur la durée du contrat de location.

À compter du 1^{er} janvier 2019, les contrats de location sont comptabilisés sous la forme d'un actif lié à un droit d'utilisation et d'une dette liée à l'obligation locative en contrepartie, à la date à laquelle le bien loué est disponible pour utilisation par le Groupe. Chaque paiement de loyer est réparti entre l'amortissement de la dette et la charge financière. La charge financière est imputée aux résultats sur la durée du contrat de location de manière à produire un taux d'intérêt périodique constant sur le solde de la dette de chaque période. L'actif lié au droit d'utilisation est amorti selon la durée la plus courte entre la durée de vie d'utilisation de l'actif et la durée du contrat de location.

Les actifs et les passifs découlant d'un contrat de location sont initialement évalués à leur valeur actualisée. Les dettes liées à l'obligation locative comprennent la valeur actuelle nette des paiements de loyers suivants :

- les paiements fixes (y compris les paiements fixes en substance), moins les avantages incitatifs à la location à recevoir ;
- les paiements de loyers variables basés sur un indice ou un taux ;
- les montants que le preneur devrait payer en vertu de garanties de valeur résiduelle ;
- le prix d'exercice d'une option d'achat si le preneur est raisonnablement certain d'exercer cette option ; et
- le paiement de pénalités pour résiliation du contrat de location, si la durée du contrat de location tient compte du preneur qui exerce cette option.

La durée du contrat de location couvre la période non résiliable pour laquelle le Groupe a le droit d'utiliser un actif sous-jacent, ainsi que :

- (a) les périodes couvertes par une option d'extension du contrat de location si le Groupe est raisonnablement certain d'exercer cette option ; et
- (b) les périodes couvertes par une option de résiliation du contrat de location si le Groupe est raisonnablement certain de ne pas exercer cette option.

Les paiements de loyers sont actualisés en utilisant le taux d'intérêt implicite du contrat de location. Si ce taux ne peut pas être déterminé, on utilise le taux d'emprunt marginal du preneur, c'est-à-dire le taux que le preneur devrait payer pour emprunter les fonds nécessaires pour obtenir un actif de même valeur dans un environnement économique similaire, avec des termes et conditions similaires.

Les actifs liés au droit d'utilisation sont évalués à leur coût, comme suit :

- le montant de l'évaluation initiale du passif locatif ;
- les paiements de loyers versés au plus tard à la date de commencement, moins les avantages incitatifs à la location reçus ;
- les coûts directs initiaux ; et
- les coûts de restauration.

Les paiements liés à des contrats de location à court terme et à des contrats de location d'actifs de faible valeur sont comptabilisés en charges dans le compte de résultat selon une méthode linéaire sur la durée des contrats. Les contrats de location à court terme sont des contrats d'une durée de 12 mois ou moins. Les actifs de faible valeur comprennent principalement du matériel informatique.

Le Groupe sous-loue des locaux qu'il loue à un bailleur principal. En tant que bailleur intermédiaire, le Groupe détermine si la sous-location est un contrat de location-financement ou un contrat de location simple dans le contexte de l'actif lié au droit d'utilisation loué. La sous-location est classée en tant que contrat de location-financement si elle transfère la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété de l'actif sous-jacent. Il est classé en tant que contrat de location simple s'il ne transfère pas la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété de l'actif sous-jacent.

2.5.2.3. Estimations et jugements comptables critiques

La préparation d'états financiers intermédiaires en conformité avec les normes IFRS implique que la direction émette des jugements, des estimations et des hypothèses relatifs aux montants enregistrés pour les produits, les charges, les actifs et les passifs, ainsi que la comptabilisation de passifs éventuels au terme de la période.

La note annexe 5.4 de nos états financiers annuels 2018 décrit en détails les principales estimations comptables et principaux jugements critiques.

2.5.3. Segments opérationnels

L'organe décisionnel chargé des décisions stratégiques, d'allouer les ressources et d'évaluer les performances du Groupe est le Conseil d'administration.

Depuis l'acquisition de la plateforme oncologique en 2015, la direction de l'entreprise et le Conseil d'administration ont déterminé qu'il existe deux segments opérationnels :

- d'une part, le segment « cardiologie » qui regroupe la plateforme de cardiopoièse, la technologie de Corquest Medical, Inc. (Corquest) et C-Cath_{ez}; et,
- d'autre part, le segment « oncologie » qui regroupe tous les actifs développés sur base de la plateforme CAR-T.

Bien que le Groupe soit actuellement actif en Europe et aux États-Unis, aucune information financière segmentée de manière géographique n'est actuellement disponible étant donné que les activités développées sont encore au stade de développement clinique. Aucune information détaillée sur les produits ou les zones géographiques ou à n'importe quel autre niveau n'est actuellement disponible et n'est dès lors prise en compte par le Conseil d'administration pour l'évaluation des performances ou l'allocation des ressources.

Le Conseil n'examine pas non plus l'allocation des actifs par segment, et de ce fait, cette information n'est pas publiée. Au 30 juin 2019, les principaux actifs non courants du Groupe sont situés en Belgique.

Depuis la mi-2016, la Société est totalement focalisée sur le développement de sa plateforme immuno-oncologique. Dès lors, au 30 juin 2019, la plupart des dépenses de recherche et développement ont été occasionnées dans le segment « immuno-oncologie », en ligne avec l'exercice précédent.

€ '000	Pour les 6 mois se clôturant au 30 juin 2019			
	Cardiologie	Immuno-Oncologie	Corporate	Total Consolidé
Chiffre d'affaires reconnu à une date donnée	-	-	-	-
Chiffre d'affaires étalé sur une période donnée	-	-	-	-
Chiffre d'affaires total	-	-	-	-
Coût des ventes	-	-	-	-
Marge brute	-	-	-	-
Frais de recherche et développement	(93)	(12.612)	-	(12.706)
Frais généraux et administratifs	-	-	(4.506)	(4.506)
Autres produits/(charges) nets	134	927	201	1.262
Perte opérationnelle - EBIT	41	(11.685)	(4.305)	(15.950)
Résultat financier net	94	(93)	(15)	(15)
Profit/(Perte) avant impôts	134	(11.778)	(4.320)	(15.965)
Charges d'impôts	-	-	-	-
Perte de la période	134	(11.778)	(4.320)	(15.965)

Durant le premier semestre 2018, le Groupe a conclu un accord de licence avec Mesoblast en relation avec son dispositif médical C-Cath_{ez}, dans le segment « cardiologie », résultant en la reconnaissance d'un chiffre d'affaires de €2,4 millions.

€ '000	Pour les 6 mois se clôturant au 30 juin 2018			
	Cardiologie	Immuno-Oncologie	Corporate	Total Consolidé
Chiffre d'affaires reconnu à une date donnée	2.399	-	-	2.399
Chiffre d'affaires étalé sur une période donnée	-	119	-	119
Chiffre d'affaires total	2.399	119	-	2.518
Coût des ventes	-	-	-	-
Marge brute	2.399	119	-	2.518
Frais de recherche et développement	(272)	(10.863)	-	(11.136)
Frais généraux et administratifs	-	-	(5.457)	(5.457)
Autres produits/(charges) nets	(712)	(4.160)	155	(4.717)
Perte opérationnelle - EBIT	1.415	(14.904)	(5.302)	(18.791)
Résultat financier net	-	-	332	332
Profit/(Perte) avant impôts	1.415	(14.904)	(4.970)	(18.459)
Charges d'impôts	-	-	-	-
Perte de la période	1.415	(14.904)	(4.970)	(18.459)

2.5.4. Engagements hors bilan

En date de ce rapport, nous n'avons pas d'engagements hors bilan à déclarer autres que ceux décrits dans la note d'information 5.33 des états financiers pour la période clôturée au 31 décembre 2018.

2.5.5. Dépenses en capital

En accord avec la norme IAS38, nous ne capitalisons pas les frais de recherche et développement avant d'avoir obtenu l'autorisation de mise sur le marché des produits candidats y relatifs. Les frais de recherche et développement occasionnés lors de la période intermédiaire ont dès lors été comptabilisés au titre de charges opérationnelles.

2.5.6. Résultat d'exploitation

Revenus

Le chiffre d'affaires a diminué de €2,5 millions, comme détaillé ci-dessous :

(€'000)	Pour les 6 mois se clôturant au 30 juin	
	2019	2018
Revenus de sous-licence	-	2.399
Ventes de C-Cath _{ez}	-	-
Autres revenus	-	119
Chiffre d'affaires total	-	2.518

En mai 2018, le Groupe avait conclu un accord de licence exclusive avec la société de biotechnologie australienne Mesoblast, afin de développer et commercialiser la propriété intellectuelle de Celyad relative au C-Cath_{ez}, un cathéter d'injection intramyocardique. Le Groupe n'a pas conclu de tels accords pour la période de six mois se clôturant au 30 juin 2019. Nous ne prévoyons pas de dégager des revenus significatifs avant la mise sur le marché d'un de nos produits candidats.

Frais de recherche et développement

Le tableau suivant présente les coûts de fabrication, les coûts des essais cliniques, démarches qualités et réglementaires ainsi que les autres coûts de de recherche et développement, qui sont tous cumulés et présentés comme frais de recherche et développement dans nos états financiers consolidés.

(€'000)	Pour les 6 mois se clôturant au 30 juin	
	2019	2018
Dépenses de personnel	4.179	4.055
Frais de voyage	198	207
Frais des études cliniques	2.786	1.876
Frais des études précliniques	1.729	1.011
Développement de procédés et automatisation	1.504	1.822
Frais de consultance	574	329
Frais de dépôt et de maintenance des droits intellectuels	135	191
Paiements fondés sur des actions	515	556
Amortissements	719	502
Loyers et équipements	135	312
Dispositifs médicaux	59	79
Autres	174	197
Total des dépenses de Recherche et Développement	12.706	11.136

Les dépenses en recherche et développement se sont élevées à €12,7 millions pour la période de 6 mois clôturée au 30 juin 2019, ce qui représente une augmentation de 14% par rapport au premier semestre 2018. Nos ressources R&D internes sont affectées au développement continu de notre plateforme en immuno-oncologie à la fois en traitement autologue pour les produits candidats CYAD-01, CYAD-02 et CYAD-03 et en traitement allogénique avec nos séries de produits candidats CYAD-101 et CYAD-200. L'augmentation de nos dépenses de R&D concerne à la fois nos investissements dans notre

portefeuille de produits candidats précliniques, nos essais cliniques (augmentation du nombre de patients par rapport à la période précédente, dans le cadre des études THINK, DEPLETHINK et ALLOSHRINK), et nos investissements dans le développement, la mise-à-l'échelle et l'automatisation de nos processus de fabrication, en préparation des prochaines étapes cliniques prévues pour nos produits candidats.

Frais généraux et administratifs

(€'000)	Pour les 6 mois se clôturant au 30 juin	
	2019	2018
Dépenses de personnel	1.951	1.507
Frais de consultance	865	1.221
Paiements fondés sur des actions	776	1.237
Communication & Marketing	339	448
Loyers et Assurances	231	601
Frais de voyages	166	128
Amortissements	177	136
Autres	(0)	179
Total frais généraux et administratifs	4.506	5.457

Les frais généraux et administratifs ont diminué à concurrence de €1,0 million sur le premier semestre 2019 par rapport au premier semestre 2018. Cette évolution est expliquée principalement par la diminution des paiements fondés sur actions, qui constituent une charge non décaissée relative à la rémunération de nos employés, manager et directeurs via la possibilité de souscrire au plan de warrants organisé par la société, combinée avec des frais de consultance moins élevés sur la période.

Autres produits et autres charges

(€'000)	Pour les 6 mois se clôturant au 30 juin	
	2019	2018
Produits des subsides	517	553
Contreparties éventuelles - ajustement de juste valeur	407	-
Crédit d'impôt R&D	206	155
Ajustement de la valeur des titres	182	-
Total autres produits	1.311	708
Contreparties éventuelles - ajustement de juste valeur	-	2.987
Avances récupérables - ajustement de coût amorti	13	886
Paiements sur licences acquises	-	1.306
Remboursement d'avances récupérables	-	245
Autres	35	-
Total autres charges	49	5.424

Autres produits

En mai 2019, la Région Wallonne a procédé à un paiement supplémentaire de €1,1 million relatif au contrat d'avance récupérable 7685. La composante « subside », d'un montant de €0,5 millions, a été comptabilisée en tant que produit des subsides en résultat de la période ; le solde de €0,6 million correspond à la composante « dette » du paiement et est comptabilisé en tant que dette financière. Se référer à la note 2.5.12.

L'ajustement de juste valeur (produit de €0,4 million) des contreparties éventuelles et des autres passifs financiers correspond à la mise à jour (augmentation) du WACC à la date de clôture. Se référer à la note 2.5.14.

Autres charges

La diminution des autres charges par rapport à l'exercice précédent est liée aux éléments suivants :

- l'ajustement à la juste valeur des contreparties éventuelles et des autres passifs financiers correspond à un produit de €0,4 million au 30 juin 2019, contre une charge de €3,0 millions pour la période comparative ;
- un paiement d'étape de développement clinique avait été payé pour un montant de €1,3 million au cours de la période comparative ;

- la charge liée à la réévaluation des avances récupérables est négligeable pour la période en cours, étant donné que la direction de la société a maintenu le calendrier de commercialisation inchangé comparé à la période précédente pour la commercialisation de CYAD-01 et C-Cathez, en fonction du stade de développement clinique correspondant de ces produits candidats au 30 juin 2019.

Perte opérationnelle

En conséquence de ce qui précède, la perte opérationnelle de €16,0 millions sur la période de six mois se clôturant au 30 juin 2019, a diminué de €2,8 millions par rapport à la même période en 2018.

Charges et produits financiers

Les produits financiers sont principalement composés des produits d'intérêts sur les placements de trésorerie.

Les charges financières correspondent principalement aux intérêts sur les contrats de location, en conformité avec la mise en œuvre de la norme IFRS 16, pour un montant de €0,1 millions sur la période de six mois se clôturant au 30 juin 2019.

Perte de la période

En conséquence de ce qui précède, la perte nette pour la période de six mois clôturée au 30 juin 2019 a diminué de €2,5 millions, passant de €18,5 millions d'euros au 30 juin 2018 à €16,0 millions au 30 juin 2019.

Perte par action

La perte par action s'obtient en divisant la perte de la période par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation durant la période. Comme le Groupe a subi une perte nette, les warrants produisent un effet anti-dilutif. Il n'y a donc pas de différence entre le bénéfice par action dilué et non dilué. Dans l'hypothèse où les warrants seraient inclus dans le calcul de la perte par action, cela diminuerait la perte par action.

(€'000)	Pour les 6 mois se clôturant au 30 juin	
	2019	2018
Perte de la période attribuable aux détenteurs de titres	(15.965)	(18.459)
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation	11.942.344	10.328.883
Perte par action (sur une base non diluée)	(1,34)	(1,79)

2.5.7. Liquidités et ressources financières

Nos besoins de trésorerie sont principalement liés aux financements de nos frais de recherche et développement, de nos frais généraux et administratifs, et de nos besoins en fonds de roulement. Nous contrôlons le risque d'un éventuel manque de trésorerie en utilisant un outil mensuel de planification de trésorerie. Notre objectif est de maintenir un équilibre entre la continuité du financement et la flexibilité au travers de l'utilisation de dépôts bancaires et de leasing financiers.

Au 30 juin 2019, nous avons financé nos opérations grâce à plusieurs investissements privés et publics s'élevant, depuis la création de l'entreprise, à environ €281 millions (respectivement de €67 millions et €214 millions). Nous avons également reçu du financement non-dilutif de la part des autorités gouvernementales locales et européennes.

Les avances récupérables, comptabilisées en dettes financières pour un montant de €3,5 millions au 30 juin 2019, correspondent à la valeur actualisée des remboursements attendus d'avances récupérables reçues de la Région wallonne (avances dédiées au financement de programmes de développement spécifiques liés à C-Cathez et CYAD-01).

Au 30 juin 2019, un contrat d'avance récupérable s'élevant au total à €3,5 millions a par ailleurs été partiellement liquidé par la Région Wallonne à concurrence de €3,2 millions (dont 1,1 million sur la période).

Nous sommes exposés à des passifs éventuels en vertu du contrat de licence conclu avec Celdara Medical, LLC. La valeur actuelle des paiements futurs attendus (principalement envers Celdara) est comptabilisée en tant que passif financier pour un montant de €24,8 millions au 30 juin 2019.

Le tableau suivant présente l'information résumée et consolidée des flux de trésorerie pour la période de six mois se clôturant au 30 juin 2019 et au 30 juin 2018.

(€'000)	Pour les 6 mois se clôturant au 30 juin	
	2019	2018
Flux de trésorerie net provenant des activités opérationnelles	(16.063)	(13.877)
Flux de trésorerie net provenant des activités d'investissements	9.090	10.125
Flux de trésorerie net provenant des activités de financement	96	42.865
Variation de la trésorerie et équivalents de trésorerie	(6.876)	39.112

Elimination de la variation des placements de trésorerie	(9.197)	(10.653)
Consommation nette de trésorerie	(16.074)	28.459

Les décaissements liés aux activités opérationnelles s'élevaient à €16,1 millions à fin juin 2019, contre €13,9 millions pour le premier semestre 2018. Cette augmentation de €2,2 millions s'explique principalement par :

- l'augmentation des dépenses de l'étude DEPLETHINK pour un montant de €0,8 millions, en ligne avec le recrutement des patients débuté au premier semestre 2019 (CYAD-01) ;
- l'augmentation de €0,8 millions des dépenses consacrées au développement de notre plateforme allogénique (série CYAD-200).

Le flux de trésorerie net des activités d'investissement représente un encaissement net de €9,1 millions au terme du premier semestre 2019, relatif aux produits des placements de trésorerie à court-terme qui diminue d'un montant de €1,1 million en comparaison avec le premier semestre 2018.

Aucun flux de trésorerie significatif lié aux activités de financement n'a été enregistré au premier semestre de 2019, alors que ceux de la période précédente s'élevaient à €42,9 millions. Les flux de trésorerie pour la période 2018 concernaient principalement le produit net de l'augmentation de capital réalisée en mai 2018. Cet élément explique la consommation de trésorerie nette négative pour la période comparative (rentrée de trésorerie nette de €28,5 millions) par rapport à la consommation de trésorerie nette de €16,1 millions pour le semestre clôturé au 30 juin 2019.

2.5.8. Actifs incorporels

(€'000)	Au 30 juin 2019	Au 31 décembre 2018
Propriété intellectuelle - OnCyte	33.676	33.677
Coût de développement de C-Cath	640	673
Goodwill	883	883
Brevets et licences	833	876
Autres actifs intangibles	55	55
Total actifs incorporels	36.086	36.163

La variation des actifs incorporels enregistrée au 30 juin 2019 résulte essentiellement de l'amortissement des frais de développement de C-Cath et de nos brevets et licences. La propriété intellectuelle OnCyte ainsi que le goodwill ne sont pas amortis linéairement mais font l'objet d'un test de dépréciation au moins sur une base annuelle, ou plus fréquemment si des événements ou des changements de circonstances devaient indiquer que leur valeur comptable ne serait pas recouvrable. Un test de dépréciation a été effectué par l'entreprise et a permis de conclure qu'aucune perte de valeur n'était identifiée au 30 juin 2019.

2.5.9. Créances commerciales et autres créances

(€'000)	Au 30 juin 2019	Au 31 décembre 2018
Mesoblast	1.837	1.743
Investissement net dans les contrats de location	579	-
Total des Créances commerciales et autres créances à long terme	2.415	1.743
Clients	0	182
Investissement net dans les contrats de location	239	0
Autres	159	185
Total des Créances commerciales et autres créances à court terme	398	367

2.5.10. Situation de trésorerie

(€'000)	Au 30 juin 2019	Au 31 décembre 2018
Placements de trésorerie	0	9.197
Trésorerie et équivalents de trésorerie	33.668	40.542
Total	33.668	49.739

La *situation de trésorerie*² du Groupe s'élève à €33,7 millions au 30 juin 2019. Par rapport à la clôture annuelle, elle enregistre une diminution de €16,1 millions, ce qui représente la consommation nette de trésorerie de la période. Voir la note 2.5.7.

Compte tenu du niveau des taux d'intérêt du marché pour les dépôts bancaires à court terme des entreprises, le Groupe a réduit les montants investis en placements de trésorerie sur le premier semestre de 2019.

2.5.11. Capital et prime d'émission

(€'000)	Au 30 juin 2019	Au 31 décembre 2018
Capital	41.553	41.553
Prime d'émission	33.862	206.149
# Total du nombre d'actions émises	11.942.344	11.942.344

Au 30 juin 2019, le capital social s'élève à €41,6 millions représenté par 11.942.344 actions ordinaires sans désignation de valeur nominale, en ligne avec l'exercice précédent. Ce nombre d'actions n'inclut pas les warrants émis par la Société et octroyés à certains administrateurs, employés et non-employés de Celyad.

Il n'y a pas eu d'augmentation de capital au cours du premier semestre de l'exercice 2019. Au 30 juin 2019, le produit de toutes les actions émises a été encaissé.

Le poste « Prime d'émission » décroît du fait de l'absorption des pertes comptables pour un montant de €172,3 millions, avec pour contrepartie le poste « Pertes reportées » des états financiers, qui diminue à due concurrence également. L'absorption des pertes reportées par la prime d'émission est une opération comptable (non cash).

2.5.12. Avances récupérables

(€'000)	Au 30 juin 2019	Au 31 décembre 2018
Dette à long terme	3.122	2.864
Dette à court terme	344	276
Dette totale pour avances récupérables	3.466	3.140

L'augmentation nette de la dette pour avances récupérables à concurrence de €0,3 million est principalement liée à :

- la composante dette de €0,6 million liée au paiement effectué par la Région Wallonne d'un montant total de €1,1 million en mai 2019 – voir la note 2.5.6 ;
- un remboursement de €0,3 million à la Région Wallonne, au titre des avances récupérables antérieures.

2.5.13. Dettes commerciales et autres passifs courants

(€'000)	Au 30 juin 2019	Au 31 décembre 2018
Total dettes commerciales	5.439	5.916
Autres passifs courants		
Sécurité sociale	196	314
Rémunérations et charges sociales	1.271	1.351
Autres dettes à court terme	223	1.024
Total autres passifs courants	1.690	2.690

² La « situation de trésorerie » est une mesure alternative de la performance déterminée en ajoutant les placements à court terme, la trésorerie et les équivalents de trésorerie à partir de la situation financière préparée conformément aux IFRS.

2.5.14. Juste valeur des instruments financiers

2.5.14.1. Instruments financiers qui ne sont pas comptabilisés à la juste valeur au bilan

Les valeurs comptables et justes valeurs des instruments financiers qui ne sont pas comptabilisés à la juste valeur dans les états financiers intermédiaires, s'établissent comme suit, tant pour la période courante que pour la période comparative :

(€'000)	Au 30 juin 2019	Au 31 décembre 2018
Actifs comptabilisés au bilan (au 'coût amorti')		
Créances commerciales non courantes	2.415	1.743
Autres actifs non courants	179	215
Créances commerciales et autres créances courantes	398	367
Placements de trésorerie	0	9.197
Trésorerie et équivalents de trésorerie	33.668	40.542
Total	36.660	52.065

En ce qui concerne les actifs financiers mentionnés ci-dessus, la valeur comptable au bilan est une approximation raisonnable de leur juste valeur.

(€'000)	Au 30 juin 2019	Au 31 décembre 2018
Dettes comptabilisées au bilan (au 'coût amorti')		
Emprunts bancaires	368	510
Passif locatif	4.566	1.136
Avances récupérables	3.466	3.140
Dettes commerciales et autres dettes à court terme	5.439	5.916
Total	13.838	10.702

En ce qui concerne les passifs financiers mentionnés ci-dessus, la valeur comptable au bilan est une approximation raisonnable de leur juste valeur.

2.5.14.2. Instruments financiers comptabilisés à la juste valeur au bilan

La dette liée à la contrepartie éventuelle à payer est comptabilisée à la juste valeur au bilan, en utilisant une évaluation de juste valeur de Niveau 3, pour laquelle le Groupe a utilisé des données non observables :

(€'000)	Niveau I	Niveau II	Niveau III	Total
Actifs				
Placements de trésorerie	-	-	-	-
Total Actifs	-	-	-	-
Passifs				
Contreparties éventuelles à payer et autres passifs financiers	-	-	24.781	24.781
Total Passifs	-	-	24.781	24.781

La variation de son solde bilantaire est détaillée comme suit :

TABLEAU DE MUTATION DES DETTES LIEES AUX CONTREPARTIES EVENTUELLES ET AUTRES PASSIFS FINANCIERS

(€'000)	Au 30 juin 2019	Au 31 décembre 2018
Solde d'ouverture des contreparties éventuelles et autres passifs financiers au 1 ^{er} janvier	25.187	19.583

Paiement d'étape	-	-
Réévaluation à la juste valeur	(407)	5.604
Solde de clôture des contreparties éventuelles et autres passifs financiers	24.781	25.187

La dette pour contreparties éventuelles et autres passifs financiers réfère à l'acquisition de notre plateforme immunoncologie et correspond à la juste valeur des paiements éventuels futurs dus à Celdara Medical, LLC et à Dartmouth College. Sa diminution nette au bilan est principalement due à la mise-à-jour du WACC utilisé pour l'évaluation de la juste valeur à la date de clôture.

La dette pour contreparties éventuelles intègre les engagements du Groupe, tels que présentés dans la note 5.33 des états financiers annuels 2018.

Les hypothèses clés dans la détermination de la juste valeur sont i) le taux d'actualisation (WACC) fixé à 15,2%, ii) le taux de croissance des ventes à long-terme utilisé dans la valeur terminale de -25% et iii) les probabilités de succès (PoS) de voir nos produits candidats commercialisés. Au 30 juin 2019, ces dernières s'établissent à :

PoS	Phase I	Phase I to II	Phase II à III	Phase III à NDA/BLA	NDA/BLA à Approbation	PoS Cumulée
CYAD-01 CYAD-101	100%	63%	26%	45%	84%	6,4%

Analyse de sensibilité

Une variation dans les hypothèses clés donne lieu à un impact proportionnel sur le calcul de détermination de la juste valeur de la dette pour contreparties éventuelles, tel que détaillé dans nos états financiers annuels (impact amplifié pour une variation du WACC, impact amorti pour une variation du taux de croissance des ventes à long-terme utilisé dans la valeur terminale, impact linéaire pour une variation des PoS).

2.5.15. Contrats de location

Les « immobilisations corporelles » comprennent les actifs détenus et loués qui ne correspondent pas à la définition d'un immeuble de placement.

(€'000)	Au 30 juin
	2019
Immobilisations corporelles (à l'exception des droits d'utilisation d'actifs)	1.803
Droits d'utilisation d'actifs	3.722
Total des immobilisations corporelles	5.525

Les actifs loués par le Groupe comprennent des bâtiments, des véhicules et des équipements.

L'état de la situation financière montre les montants suivants relatifs aux contrats de location pour lesquels le groupe agit comme locataire :

(€'000)	Au 30 juin			
	2019			Total consolidé
	Bâtiments	Véhicules	Equipements	
Solde d'ouverture au 1^{er} janvier	2.780	106	1.219	4.105
Acquisitions de la période	-	139	-	139
Cessions de la période	-	-	-	-
Amortissements de la période	(200)	(36)	(286)	(522)
Solde de clôture au 30 juin	2.581	209	932	3.722

2.5.16. Opérations avec des parties liées

Les montants relatifs aux avantages présentés ci-dessous, attribués aux membres du conseil d'administration et de l'équipe de management exécutif de la Société, ont été comptabilisé au sein des frais généraux et administratifs dans les périodes correspondantes.

(€'000)	Pour les 6 mois se clôturant au 30 juin	
	2019	2018
Honoraires d'administrateurs indépendants	169	199
Paiements fondés sur des actions	149	348
Total des avantages octroyés aux membres du conseil d'administration	318	547
Frais de consultance exécutive	1.135	1.179
Rémunérations	581	236
Paiements fondés sur des actions	445	763
Total des avantages octroyés aux membres de l'équipe de management exécutif	2.161	2.178

2.5.17. Evénements survenus après la date de clôture

Il n'y a pas eu d'événement subséquent survenu entre le terme de la période de six mois clôturée au 30 juin 2019 et la date d'approbation de ces états financiers intermédiaires par le Conseil d'administration.

3. DECLARATION DE RESPONSABILITE

Nous certifions par la présente que :

- à notre meilleure connaissance, les états financiers intermédiaires résumés et consolidés clôturés au 30 juin 2019, préparés conformément aux normes internationales d'informations financières (IFRS), émises par l'IASB ainsi que conformément aux normes IFRS telles qu'adoptées par l'Union Européenne, et conformément à la réglementation légale en vigueur en Belgique, donnent une image fidèle de la situation financière, du résultat global et des flux de trésorerie de Celyad SA et de ses entités consolidées dans leur ensemble (le « Groupe ») ; et que
- le rapport de gestion intermédiaire inclut une analyse fidèle du développement et de la performance des activités et de la position du Groupe, ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels il est confronté.

Mont-Saint-Guibert, le 22 août 2019 - au nom du Conseil d'administration,



Michel Lussier,

Administrateur

Président du Conseil d'administration



Chris Buyse,

Administrateur

Président du Comité d'audit

4. RAPPORT DU COMMISSAIRE

Rapport du commissaire au conseil d'administration de CELYAD SA sur l'examen limité de l'information financière consolidée intermédiaire pour la période de six mois clôturée le 30 juin 2019

Introduction

Nous avons procédé à l'examen limité de la situation financière consolidée de CELYAD SA au 30 juin 2019, de l'état consolidé du résultat global, du tableau des flux de trésorerie et de l'état des variations des capitaux propres y afférents pour la période de six mois clôturée à cette date, ainsi que les notes explicatives. L'établissement et la présentation de cette information financière consolidée intermédiaire conformément à la norme IAS 34 "Information financière intermédiaire", telle qu'adoptée par l'Union Européenne, relèvent de la responsabilité du conseil d'administration. Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur cette information financière consolidée intermédiaire sur la base de notre examen limité.

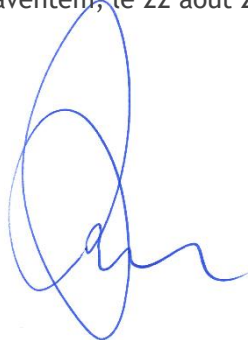
Etendue de notre examen limité

Nous avons effectué notre examen limité conformément à la norme internationale ISRE 2410 "Examen limité d'informations financières intermédiaires effectué par l'auditeur indépendant de l'entité". Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des responsables comptables et financiers ainsi qu'à mettre en œuvre des procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen limité est très inférieure à celle d'un audit effectué conformément aux Normes Internationales d'Audit et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait de relever. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'éléments qui nous laissent à penser que l'information financière consolidée intermédiaire n'a pas été établie, dans tous ses aspects significatifs, conformément à la norme IAS 34 "Information financière intermédiaire", telle qu'adoptée par l'Union Européenne.

Zaventem, le 22 août 2019



BDO Réviseurs d'Entreprises SCRL

Commissaire

Représentée par Bert Kegels

Calendrier Financier et Contacts chez Celyad

Calendrier Financier

- Rapport d'activités du troisième trimestre de 2019 19 novembre 2019
- Résultats annuels de l'exercice 2019 25 mars 2020
- Assemblée générale des actionnaires 5 mai 2020

Contacts chez Celyad

Filippo Petti

Chief Executive Officer

Email: investors@celyad.com

Anne Moore

VP, Corporate Strategy

Celyad SA

Axis Business Park

Rue Edouard Belin 2

1435 Mont-Saint-Guibert

Belgique

Tél: +32 10 394100

RPM Nivelles – BE0891 118 115

Email: info@celyad.com

Website: www.celyad.com